

Comment intégrer la transition numérique dans l'élaboration et la conduite de projets associatifs ?

Ce défi a été traité lors d'un marathon organisé dans le cadre de l'Université Faire ensemble 2020 de La Fonda en avril 2016.

Dans ce dossier

- [des données de cadrage](#)
- [des pistes pour une communauté d'action](#)
- [les fiches projets élaborées par les participants](#)
- [des récits](#)

Contexte d'élaboration

Les marathons de l'innovation ont porté sur des sujets définis à partir des préoccupations exprimées dans le cadre du comité de pilotage de l'université.

Leur préparation et leur animation ont été assurées par des experts et praticiens du sujet. Grâce à l'apport des cahiers de défis, du catalogue d'initiatives d'intérêt général ainsi que de l'expertise, du dynamisme et de la créativité de leurs cent dix participants, les marathons ont permis de prototyper des projets, réponses collectives à un défi posé aux acteurs associatifs et à leurs partenaires par les évolutions de notre société. Ils doivent maintenant permettre de susciter l'émergence de « communautés d'action ».

*Experts et praticiens associés à la préparation de ce marathon, et rédacteurs de la synthèse : **Adrien Devos** (Adrets), **Stéphanie Lucien-Brun** (La Fabrique à liens – Locaux Motiv'), **Denis Pansu** (fondation Afnic – FING).*

Avec la participation de Guillaume Doukhan, Morgane Dor, Gentiane Guillot, Céline Prouôt, Nathalie Parent, Valérie Leveque, Catherine Luquet, Francis Milliasseau

Comment intégrer la transition numérique dans l'élaboration et la conduite de projets associatifs ?

Données de cadrage

Quelles sont les données du problème ?

Définitions et chiffres clés

La transition numérique modifie nos façons de communiquer, d'apprendre, de travailler... Elle a des conséquences sur l'ensemble de nos activités, privées et professionnelles, et transforme en profondeur nos façons de faire.

Du point de vue des associations, la transformation numérique de la société modifie les façons de s'engager, de militer, d'agir, de coopérer... Les associations sont donc interpellées dans leurs fondements par la place croissante du numérique dans nos sociétés. Cette interpellation se joue à différents niveaux : politique, stratégique et technique.

- Sur le plan technique, la question est évidemment celle de l'appropriation des outils du numérique. Une étude du Crédoc publiée fin 2013, "La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française", souligne ainsi qu'un français sur cinq n'a pas accès à Internet. Au-delà de l'accès à l'Internet, la fracture numérique repose également sur une difficulté, difficilement quantifiable, d'appropriation des outils du numérique. Ainsi que le souligne Valérie Peugeot dans le numéro 222 de la *Tribune fonda*: "Il ne se passe pas un mois sans que nous n'ayons à effectuer une nouvelle démarche en ligne ou à accéder à un nouveau service dont nous devons faire l'apprentissage. Un effort cognitif qui peut sembler anodin pour une partie de la population qui n'y voit que gain de temps et de simplicité, mais qui en réalité est source de difficultés, voire de souffrance, pour des personnes qui ne sont familières que des usages les plus élémentaires."

- Offrir un accès à Internet ne suffit donc pas à réduire la fracture numérique, d'autant plus que l'usage de l'outil informatique implique sans cesse de nouveaux apprentissages, face auxquels une même personne, selon les périodes de sa vie et ses besoins, pourra être tantôt à l'aise tantôt en peine.

Ce problème fait émerger la notion de "littératie numérique", soit la capacité de pouvoir se servir pleinement des outils numériques, en en étant acteurs, ce tout au long de sa vie.

- Ces sujets de fracture numérique et de littératie numérique concernent doublement les associations, en tant qu'objet possible de leur projet associatif (accompagner les citoyens dans l'appropriation de ces outils), mais aussi dans leur capacité à se saisir elle-même de ces outils.

- Sur le plan stratégique, les bouleversements du numérique placent les associations face à des nouvelles formes de militantisme et de nouvelles façons de faire ensemble. Les réseaux sociaux, les pétitions en ligne, pour ne citer qu'eux, sont de nouveaux vecteurs d'engagement, dont les acteurs associatifs n'ont pas toujours conscience et sur lesquels ils n'arrivent pas toujours à s'appuyer. Une complémentarité est à inventer, d'autant plus que ces nouveaux canaux sont en phase avec les évolutions des attentes des bénévoles, vers des engagements plus ciblés et visant un résultat concret.

- Outre un renouvellement des formes de l'engagement, le numérique propose des outils susceptibles de renouveler le mode d'organisation des associations. Le sociologue Fabien Granjon souligne ainsi : "Internet [sert] à la fois de support de coordination, de nouveau répertoire d'action collective et de moyen pour la construction d'une forme directe et immédiate d'affirmation publique." Les outils offerts par le numérique accompagnent ainsi les associations dans plusieurs dimensions de leurs activités : outils de délibération et de prise de décision, travail collaboratif, mobilisation...

- Sur le plan politique, le numérique est en tant que tel un enjeu pour les associations et peut se trouver au cœur même de leur projet. Outre l'accompagnement dans l'accès et l'apprentissage du numérique, les associations, par leurs valeurs, sont appelées à jouer un rôle sur des enjeux clefs du numérique tels que la protection des données et les modèles de gouvernance des plateformes numériques.

- L'action associative peut ainsi porter sur l'éveil d'une vigilance vis-à-vis de possibles dérives en matière de captation des données personnelles, pour préserver la dimension citoyenne du numérique, au service des individus et de leurs projets. Des associations telles que Vecam ou Ars Industrialis œuvrent dans ce champ. En parallèle,

elles peuvent également promouvoir une "culture du libre", en promouvant l'usage de logiciels libres et de mécanismes participatifs, pour assurer une gestion des données selon le modèle des biens communs.

Qu'est-ce qui va changer

et pourquoi devons-nous changer ?

Enjeux et questions essentielles

- Le numérique offre des opportunités nouvelles en matière d'organisation du travail et d'accompagnement RH, tant des bénévoles que des salariés, en leur offrant l'opportunité de travailler avec plus de transversalité, d'animer des projets avec des acteurs extérieurs ou encore de participer à des réseaux favorisant leur montée en compétences ainsi que celle de l'association.

➤ *Comment les associations peuvent-elles mobiliser les ressources du numérique pour améliorer l'accompagnement RH de leurs contributeurs ?*

- Le numérique simplifie l'accès à de nombreux services, tant par sa capacité à limiter les intermédiaires que par sa capacité à mettre en relation. Les démarches administratives sont ainsi simplifiées, pouvant se faire directement de chez soi, tandis que des mécanismes d'entraide ou de nouvelles structures peuvent se constituer pour pallier l'absence de service de proximité. Le numérique devient ainsi un outil de développement local, favorise le maintien à domicile des personnes âgées, recrée des liens de solidarité à échelle locale...

➤ *Comment les associations peuvent-elles contribuer, grâce au numérique, à structurer des activités contribuant au bien-être économique et social des territoires ?*

- Le numérique met à disposition un nombre croissant d'information, ainsi que des outils pour les organiser et les diffuser. Il favorise ainsi les mécanismes de partage, d'échange et la constitution de collectifs souhaitant sensibiliser à des causes précises ainsi qu'à structurer des actions autour de celles-ci

➤ *Comment le numérique peut-il permettre aux associations de structurer des collectifs en vue de permettre l'éveil des consciences sur un sujet précis et favoriser des actions collectives ?*

➤ *Comment les associations peuvent-elles prendre appui sur les outils numériques pour faire évoluer leurs modèles d'organisation et de mobilisation ?*

➤ *Comment les associations peuvent-elles devenir des acteurs clefs sur les questions liées au numérique telles que la protection des données privées, le respect de la vie privée, la gestion des données... ?*

Ils l'ont fait ! Quelles réponses ont été portées par des acteurs ?

Exemples d'actions

Présentation du projet de Pôle territorial de coopération citoyenne (PTCC) formulée lors de la journée Faire ensemble en Rhône-Alpes le 27 novembre 2015 :

- Un mot d'ordre : "L'agilité du numérique pour réinventer les coopérations citoyennes et associatives"

- Trois axes de travail

1. La "Forge associative" pour donner accès aux acteurs locaux à des outils numériques, issus de la culture du libre, répondant à leurs besoins (travail à distance, rédaction de comptes rendus de réunion...)

2. Un "Laboratoire des méthodes", pour proposer et expérimenter des nouveaux modèles de gouvernance, d'organisation, s'appuyer sur les nouvelles formes de mobilisation...

3. Une "Agora des plaidoyers" pour permettre aux associations de mutualiser des expertises, sur le sujet du numérique mais pas exclusivement, et faire valoir ainsi leurs propositions et revendications

Framasoft

Proposer des outils sous licence de logiciels libres pour permettre le travail collaboratif

Animafac

Publication d'un guide pour "Booster son association grâce aux outils du numérique" : <http://www.animafac.net/guides-pratiques/guide-animafac-numerique-au-service-associations/>

Savoirs Com1

Collectif pour partager de la connaissance et formuler des plaidoyers sur le thème des biens communs

OpenStreetMap

Outil de cartographie participative en ligne, dont la gouvernance se fait de façon ouverte grâce à des outils numériques : les conseils d'administration se font via des systèmes de chat, où tous les membres peuvent intervenir, pour favoriser la transparence et l'implication de tous.■

Pistes pour une communauté d'action

Pour une plateforme d'information et de coopération

La transition numérique modifie en profondeur nos façons de communiquer, d'apprendre ou encore de travailler. Les associations sont concernées par ces transformations, qui touchent également les façons de s'engager, de militer, d'agir, de coopérer... Elles se trouvent interpellées par le numérique sur un plan technique (appropriation des outils), stratégique (intégration des nouvelles formes de l'engagement et appui sur les outils numériques pour renforcer leurs actions) et politique (précision du rôle des associations face aux acteurs du numérique). Une série d'enjeux leur est ainsi adressée :

- Comment les associations peuvent-elles prendre appui sur les outils numériques pour faire évoluer leur modèle d'organisation et de mobilisation et développer des alliances ? Comment prendre appui sur les opportunités de collaboration, de partage, de capitalisation et de mutualisation ? Comment repenser la gouvernance associative en impliquant toutes les parties prenantes, dans une transparence véritable ?
- Comment peuvent-elles mobiliser les ressources du numérique pour améliorer l'accompagnement de leurs contributeurs ? Dans quelle mesure le numérique peut-il contribuer au développement du pouvoir d'agir, et permettre à chacun de trouver sa place dans un dispositif collectif, sans reproduire les barrières sociales ?
- Comment peuvent-elles contribuer, grâce au numérique, à structurer des activités contribuant au bien-être économique et social des territoires ?
- Comment peuvent-elles devenir des acteurs clefs sur les questions liées au numérique telles que la protection et la gestion des données ?

La plateforme, un modèle agile

En réponse à ces enjeux, les participants au marathon ont choisi un projet plaçant le modèle de plateforme en son centre. L'idée est de développer une plateforme trans-sectorielle ouverte, permettant le partage d'information et reposant sur des méthodes agiles pour encourager des dynamiques de coopération.

La plateforme prendra appui sur des outils existants, favorisant la collaboration et respectant les principes du

logiciel libre. Elle pourra faire appel pour son financement à des fonds publics et des fondations, en faisant valoir son intérêt public, mais également aux apports des fondateurs initiaux. Les projets qu'elle rendra possibles auront ensuite à trouver leur modèle de financement, dans une logique hybride reposant sur des apports variés (dons, contributions, apport de compétences, prêts de matériel...).

Sa gouvernance se veut ouverte, fondée sur une dynamique dite de cercles. Les contributeurs initiaux, travaillent au développement des fonctions de la plateforme : partage d'informations et de ressources, partage d'expertises, mise en œuvre d'actions de formations, mise en œuvre d'actions de coopération, création de communautés. L'outil de base, en conservant un pilotage centralisé, permet ensuite une appropriation par les utilisateurs. Ces derniers bénéficieront de la créativité et de l'agilité des modèles issus du numérique pour partager, échanger, coopérer, se former, inventer de nouveaux modèles de gouvernance, prendre appui sur des nouvelles formes de mobilisation, le tout au service de nouveaux projets.

Un « squat collaboratif » au service des coopérations

Parmi les projets que rendrait possibles une telle plateforme, les participants aux marathons ont imaginé la création d'un « squat collaboratif ». L'idée est de pouvoir travailler, ponctuellement, sur une durée limitée, dans les locaux de partenaires. La fréquence, les modalités sont souples et doivent répondre à des envies, sans forcément être planifiées de longue date. Grâce à une cartographie en ligne, les partenaires initiaux, prêts à accueillir un squatteur dans leurs locaux, pourraient s'identifier. L'intérêt est de pouvoir permettre la réalisation des tâches quotidiennes dans un nouvel environnement, et d'ouvrir ainsi des dynamiques d'échange et de coopération. Cette dynamique informelle pourrait ainsi aboutir à la naissance de projets inédits.

Le numérique peut ainsi ouvrir à des opportunités multiples pour les associations et les inscrire dans une dynamique de coopération. Le succès de ces nouvelles approches se mesurera à l'aune du nombre et de la diversité des actions impulsées, de la croissance des logiques de coopération, ainsi que de la capacité des projets à concerner aussi bien des problématiques locales que plus globales. ■

Fiches projets

NOM DU PROJET : Plateforme d'information et de coopération

PRESENTATION COMPLETE DU PROJET :

Une plateforme d'information et de coopération transsectorielle autour des appels à projets, des appels d'offre et marchés et des appels à candidature.

INDICATEURS DE REUSSITE DU PROJET :

- Nombre de participants et de membres
 - Nombre de participants et membres pouvant être sollicités par d'autres membres pour les accompagner
- Nombre de communautés constituées
- Nature et diversité de ces communautés
 - locales : par exemple, une coopération autour d'un appel à projets
 - globales : par exemple, un partage de pratiques, entre animateurs de communautés, sur l'animation du travail collaboratif
- Nombre d'actions menées (formations, rencontres, projets...)
- Niveau d'expertise et de confiance des associations
- Capacité des associations à faire face à la complexité de l'environnement administratif
- Existence d'actions et de communautés indépendantes

LISTE DES ACTIONS CONSTITUTIVE DU PROJET

Développement des logiciels libres

Framasoft propose des outils sous licence logiciels libres qui facilitent le travail coopératif entre les associations.

<https://framasoftware.org/>

Guide pour l'appropriation des outils numériques

Publication d'un guide pour "Booster son association grâce aux outils du numérique" : <http://www.animafac.net/guides-pratiques/guide-animafac-numerique-au-service-associations/>

Nom et présentation des actions nouvelles à inventer

Rassemblement des acteurs

Fédération des acteurs autour du projet, chacun porteur de son expertise :

- initiateur des appels
- structures d'accompagnement
- acteurs associatifs
- qui veut !

Création de la plateforme

Au-delà des outils, vous pourrez exploiter la créativité des modèles issus du numérique (agilité, réseau ouvert, distribué, ...) pour repenser vos organisations, élaborer des formes de gouvernance multi-acteurs privilégiant les logiques de flux et permettant d'intégrer de nouvelles formes d'engagement attractives pour les jeunes générations. Par la formation, l'accompagnement et l'expérimentation, vous pouvez essayer, partager les erreurs et les réussites.

Exemples d'actions :

- animer une conduite de projet fondée sur les micro-réussites, en utilisant la méthode agile (amélioration continue de la réponse à une demande) ;
- élaborer les termes de complémentarité entre acteurs d'un réseau local selon un protocole dynamique inspiré de TCP-IP (protocole internet) ;
- repenser le processus de décision en expérimentant la démocratie liquide (cf Parti Pirate par exemple ;

Développement et mise en œuvre des actions

Développement et mise en œuvre des actions par les cercles :

- partage d'information et ressources
- partage d'expertises
- mise en œuvre d'actions de formation
- mise en œuvre de coopérations
- création de communautés

MODELE DE GOUVERNANCE

Phase de démarrage

- Application du principe "qui veut y va"
- Pilotage centralisé de l'outil de base

Phase de développement

- Contributions et partage sur le modèle du libre
- Possibilité de développer des cercles autonomes sur leurs actions la gestion de leurs projets

MODELE SOCIO-ECONOMIQUE

- Financement de départ fondé sur l'intérêt public
 - fonds publics
 - fondations privées
- Financement de départ également sur les moyens des porteurs initiaux
- Financement des actions et des développements ultérieurs
 - approche fragmentée et plurielle
 - les bénéficiaires d'une formation contribuent au coût du déplacement
 - sollicitation de dons
 - ...

ACTEURS CONCERNES : complétés par des exemples le cas échéant

Association : Framasoft...	Etat : ministère du Numérique, Conseil national du Numérique
Quidam : Oui	Entreprise : entreprise citoyenne:
Collectivité territoriale : oui	Collectif citoyen : oui
Centre de recherches : oui	Média : média associatif citoyen

NOM DU PROJET : Le squat collaboratif

PRESENTATION RESUMEE DU PROJET :

Développer le travail ponctuel et éphémère dans les locaux de partenaires.

PRESENTATION COMPLETE DU PROJET :

L'idée est de pouvoir travailler, ponctuellement, sur une durée limitée, dans les locaux de partenaires. La fréquence, les modalités sont souples et doivent répondre à des envies, sans forcément être planifiées de longue date. Il s'agit d'un déplacement physique, au cours duquel la personne continue ses tâches quotidiennes, tout en s'ouvrant à des possibilités de coopérations nouvelles. L'informel et les expériences de coopération changent le rapport au numérique.

INDICATEURS DE REUSSITE DU PROJET :

- Nombre de salariés ayant fait une journée de "squat"
- Nombre de structures ouvrant un "squat"
- Sentiment de partage des participants au squat
- Ouverture à la coopération

LISTE DES ACTIONS CONSTITUTIVE DU PROJET

Nom et présentation des actions nouvelles à inventer

Contact des partenaires

Contactez les partenaires qui pourraient accueillir un squatteur. Vérifier avec la hiérarchie la possibilité d'une initiative de ce type.

Cartographie des structures participantes

Etablir une cartographie des endroits où les personnes intéressées peuvent rejoindre un squat collaboratif.

ACTEURS CONCERNES : **TOUS** (complétés par des exemples le cas échéant)

Association : Framasoft...	Etat : ministère du Numérique, Conseil national du Numérique
Média : média associatif citoyen	Entreprise : entreprise citoyenne:

Les Récits

L'objectif était de partir de personnas pour lancer 3 questionnements posés par le numérique aux acteurs associatifs :

- politiques (« privacy », biens communs),
- stratégiques (organisations, transformations des modes de faire, coopérations)
- utilitaires/techniques (« fossés numérique », illettrisme numérique, appropriation par les associations, choix des outils, dispositifs)

Récit 1

Jean-Rémy, un travailleur libéré !

Jean-Rémy, 28 ans, a enchaîné suite à ses études les contrats précaires : stages de fin d'études, CDD en remplacement, un passage en CAE. Aujourd'hui, et il s'en réjouit, il est intégré au sein d'une petite association d'une dizaine de salariés, dont les missions collent parfaitement avec son parcours « composite » et ses valeurs : engagement, solidarité, action concrète.

Les membres du bureau de l'association, et la direction, sont un peu en souci : son engagement, sa capacité à investir de nouveaux champs d'actions risquent de se retrouver vite freinés par les ressources limitées de l'association.

Cela les amène à s'interroger sur la façon dont ils peuvent accompagner l'évolution RH de leurs collaborateurs, parmi lesquels Jean-Rémy.

Ils se disent que le numérique peut soutenir leur besoin de penser un peu différemment leur accompagnement RH et leur organisation du travail.

À titre individuel Jean-Rémy est encouragé à renforcer sa présence en ligne et travailler sur son identité numérique professionnelle. Du temps est consacré pour s'inscrire dans des réseaux en ligne et de proximité, lieux d'échanges entre pairs. Dans le même temps, il accueille des réunions, dans les locaux de la structure.

Jean-Rémy a repéré des outils numériques de partage de savoir-faire avec des personnes extérieures à l'association, il est formé pour les déployer et en animer, sur son champ de compétences, une communauté professionnelle.

Ainsi il anime, avec deux autres personnes le groupe des « professionnels de la qualité » sur lequel chacun vient échanger sur des problématiques métiers, des situations rencontrées, des points d'expertise à construire.

Ce travail n'est pas mené « clandestinement » mais est reconnu par l'association comme concourant à la fois

au développement des savoir-faire de celle-ci et comme valorisant pour l'ensemble de l'équipe. Les productions de ce groupe de travail sont systématiquement livrées sous une licence libre, ce qui en permet une réappropriation par l'ensemble des structures impliquées.

Grâce à l'ergonomie de la plate-forme utilisée, il a structuré les données liées à sa pratique et bénéficié de l'ensemble des ressources que le groupe a produit, en format ouvert et interopérables, avec les données sémantiques associées, qui permettent de trouver rapidement les éléments utiles aux autres groupes.

Le label « *producteur de communs* » est attribué à l'association et Jean-Rémy devient l'ambassadeur dans les réseaux et auprès des acteurs du territoire pour accompagner l'évolution d'autres structures.

Au niveau national, Jean-Rémy a pu analyser ses pratiques au sein de groupes pluridisciplinaires, avec des chercheurs, des agents des services de l'État. Ce travail lui a permis, au sein du réseau de faire évoluer le cadre législatif.

Dans le cadre de la rédaction de la loi sur le travail, il a à la fois :

- contribué aux débats en ligne,
- valorisé le travail accompli par le groupe de travail initial.

Ce travail avait donné lieu à une « méthode qualité » ouverte, en ligne, itérative.

Cet échange entre « travail sur la qualité de la coopération entre organisation pour l'accompagnement de l'évolution des ressources humaines » et « fabrique de la loi » a été possible grâce à l'interfaçage de deux plate-formes :

- une sur la démarche « qualité de la coopération entre organisation pour l'accompagnement de l'évolution des ressources humaines »,
- une sur la fabrique de la loi.

Jean-Rémy, acteur opérationnel a également renforcé ses compétences, et celles de son organisation autour de l'argumentation, la proposition, la capacité à intégrer d'autres modes d'actions.

Dans le cadre de cette évolution, il a bénéficié de médiations, formations et d'accompagnements, à la fois par des pairs (son groupe de travail inter-structures) et d'animateurs ressources.

L'identification et le choix des « bons outils », c'est-à-dire adapté aux usages réels, puis la capacité à se les approprier se sont faites lors d'ateliers pratiques et via des ressources en ligne. Il a profité de rencontres informelles et conviviales avec son groupe de pair une

fois par trimestre pour faire le point sur ses découvertes, apprentissages et interrogations.

Des animateurs ressources ont identifié la richesse de son parcours et l'ont connecté aux juristes du réseau qui ont pu, avec lui, identifier la transformation juridique de son « contenu expérientiel » en cadre juridique.

La Fédération a identifié Jean-Rémy comme une ressource précieuse. En effet, en période de restriction budgétaire sa capacité de mobilisation est renforcée par son inscription effective dans les réseaux. Cela lui permet d'agir sans que cela ne devienne son activité à temps complet. Jean-Rémy s'intègre dans ce « lobbying crowdsourcé » qui fait la force de la Fédération.

Au bout de 10 ans, Jean-Rémy voit un ensemble d'options s'offrir à lui :

Il est heureux de continuer son chemin dans cette structure — elle lui offre la possibilité de gagner en maturité professionnelle, à agir de façon autonome au sein de collectifs ouverts, à investir de nouveaux champs d'exploration. L'évolution salariale n'est pas énorme, mais la qualité de son environnement professionnel, la reconnaissance de sa contribution aux actions menées, la valorisation des relations construites hors de l'organisation le renforce.

Il crée son projet, émanation des savoir-faire développés par la structure, qui ne peut pas en assurer seule le développement et le soutien. Il portera des compétences essentielles, qui seront aussi mobilisables par d'autres structures. C'est une « externalisation réussie » et créatrice de valeur. Sachant qu'en rejoignant le CA de l'association il garde un lien très fort.

Il s'engage différemment en devenant assistant parlementaire d'un député (européen) – sa connaissance du monde associatif lui permet de construire des échanges féconds. Et bien que n'étant plus « militant », il agit pour un espace d'échanges fondé sur des approches plus ouvertes.

Il est amené à prendre en charge un chantier ambitieux : afin de renforcer les pratiques de mutualisation, il va animer la construction d'un archipel associatif, coopération entre différentes structures, et pas seulement associative, qui, autour de leurs préoccupations communes décide de s'appuyer sur leurs échanges, coopérations, valeurs communes pour faciliter un passage à l'échelle de leurs visions partagées – et de leur capacité à agir. Jean-Rémy devient coach animateur de ce projet.

Il devient « coach des méthodes » pour accompagner les structures d'autres champs professionnels qui

veulent intégrer les méthodes développées avec ses pairs. Il travaillait dans le sanitaire et social, il passe à la culture – sans souci.

Ces cinq voies sont possibles, lui reste, en fonction de son équilibre de vie, de ses besoins de sécurité, de ce qu'il imagine peut-être pour plus tard, à décider quelle prochaine étape sera la plus juste pour lui.

Les enjeux identifiés

- Permettre aux acteurs d'une association et à l'association d'agir avec le réseau

- Accompagner individus et collectifs dans une culture et des savoir-faire de partage d'information

- Accompagner les montées en compétences individuelles et collectives

- Construire des compétences de mobilisations, identification des acteurs à mobiliser pour des projets : passer de cultures organisationnelles pyramidales à des fonctionnements collaboratifs.

- Renforcer la reconnaissance de l'action menée, du savoir-faire de la personne, de l'organisation d'un réseau.

- Intégrer l'accompagnement RH de la personne dans un réseau « support ».

Récit 2 - Adrienne, autonome - en lien avec les autres !

Adrienne a 80 ans. Elle a grandi à la campagne, a fait ses études à Lyon et a, au gré de sa vie professionnelle, en lien avec son mari, déménagé dans différentes villes du sud de la France. Ils ont construit une maison dans un petit village de la Drôme – relié à Montélimar par la ligne de bus départementaux.

Ses enfants vivent à Paris et à Marseille. Elle a au cours des dernières années accumulé les soucis de santé, mais son bonheur est dans son jardin. Tous les jours soit son fils, soit sa fille lui font un petit signe par Skype – histoire de vérifier que tout va bien.

En janvier elle a glissé sur une langue de neige gelée et l'équilibre qui s'était instauré, s'est effondré. Plâtrée elle ne peut plus conduire sa voiture, aller au cinéma à 10 km de chez elle le dimanche soir – et se rendre seule à ses rendez-vous de médecin.

Elle sait qu'une structure spécialisée changera profondément ses habitudes, elle ne sortira plus tous les matins faire un tour dans le jardin, nourrir les poules, ramasser les œufs, vérifier les plants d'herbes

aromatiques qu'elle a installés dans la rue qu'empruntent les randonneurs devant chez elle. Et qu'elle a affichées comme « plantes à partager ».

Elle se connecte à la plate-forme « Rest@dom », portée par la SCIC qui rassemble le département, en lien avec les services sociaux, la MDPH et les services en charge de l'APA, plusieurs associations de services à domicile, le réseau des kinés libéraux et des infirmier.e.s à domicile, des associations culturelles, le collectif des potagers bien-être, la branche locale du réseau national « entre voisins », plate-forme en ligne d'échanges et de coup de pouce entre voisins.

Cette plate-forme, en licence libre, peut être déployée sur les territoires qui le souhaitent, et le régime des données permet de s'assurer qu'en cas de déménagement les données d'Adrienne seront portables sur une plate-forme similaire.

Adrienne n'est pas très agile avec Internet, elle a donc bénéficié pour l'installation de la plate-forme de l'appui de Quentin, service civique de l'association culturelle, qui est venu lui montrer les fonctionnalités principales sur la tablette qui lui a été mise à disposition, par l'association de recyclage de la ville la plus proche.

La compagnie de théâtre de Quentin bénéficie d'une subvention du Ministère de la culture pour ce service d'accompagnement à domicile de médiation numérique.

Tant que sa jambe ne sera pas pleinement réparée, elle pourra profiter de son programme bien chargé :

- tous les jours un portage de repas à domicile,
- le lundi le passage d'un kiné pour sa rééducation,
- le mardi le passage du facteur en charge de l'accompagner à remplir en ligne des documents administratifs, c'est devenu son médiateur administratif,
- le mercredi une employée de mairie, qui habite sa rue, vient vérifier que tout va bien,
- le jeudi elle a une visio programmée à l'heure du déjeuner avec ses collègues du groupe « plantes à partager » pour faire un point rapide sur leurs prochaines plantations,
- le vendredi une aide à domicile, toute la journée pour cuisiner avec elle, ranger la maison avec elle, faire le point sur la semaine et le programme du week-end.
- Le samedi elle profite du passage d'un groupe de randonneurs, identifiés via le réseau « plantes à partager » pour leur confier 2 paquets qu'elle veut faire passer à la Poste. De leur côté, ils ont relevé sa liste de

courses de produits frais du marché et ont passé 20 minutes à lui faire ses courses. Elle leur a remboursé en kori pi, la monnaie coquillage/équivalent bit mise en place.

- Le dimanche, Adrienne se retrouve dans la maison de Lucienne, pour assister à un spectacle organisé par l'association dont Quentin est le service civique et qui propose régulièrement des ateliers théâtres au cœur des villages.

Sur la plate-forme « Rest@dom » les différents intervenants ont accès aux informations qu'Adrienne choisit de partager avec eux, et qui correspondent à leurs interventions : ils n'ont pas forcément de vue globale sur sa situation, et la plate-forme ne leur livrera pas plus d'informations que ce qu'Adrienne choisit de liurer.

Ainsi elle préserve son intimité et ses différents espaces de socialisation, d'accompagnement matériel, de suivi médical. Avec son accord, seuls ses enfants ont accès à la vision coordonnée du tissu relationnel dans lequel elle s'inscrit et les services du département seront prévenus si le nombre de messages de ses enfants baisse de façon importante.

Les acteurs concernés par cette organisation valorisent facilement leur temps passé via les outils en ligne !

Les enjeux identifiés

- *Questionner la production de valeurs – externalités positives de l'action associative peu évaluée.*
- *Penser la place des monnaies complémentaires qui servent à faciliter la valorisation et les transactions, dans les cadres informels et formels,*
- *Questionner la « valeur associative » : implémenter une valorisation du capital immatériel pour permettre de reconnaître la valeur de la création associative.*
- *Identifier les nouvelles formes de contrat à « impact social » : le droit à l'erreur, le droit à l'essai, la reconnaissance des externalités positives au-delà de comptabilité négatives.*
- *Faire coopérer les structures du secteur sanitaire et social et des structures qui ne le sont pas...*
- *Instaurer la confiance des acteurs dans la place des uns et des autres : intégrer la diversité et les mandats des acteurs : services sociaux (confidentialité, droit commun), association de services, société de services, acteurs associatifs militants – quelle coopération ?*
- *Assurer la protection de l'intimité.*